

INDICATEURS DE PERFORMANCE - Données en valeur - T1/19

Indicateurs généraux par année de collecte	2016	2017	2018	2019
Montant emprunté	600 000 €	1 410 000 €	1 710 000 €	200 000 €
Nombre de projets	3	5	5	1
Montant moyen emprunté	200 000 €	282 000 €	342 000 €	200 000 €
Taux moyen annuel d'emprunt	11,47%	10,79%	9,93%	10,00%
Durée moyenne initiale	20,0	19,3	13,3	12,0
Capital remboursé	600 000 €	780 000 €	460 000 €	0 €
Part du capital remboursé (1)	100%	55%	27%	0%
Intérêts versés	66 560 €	76 767 €	29 462 €	0 €
Part des intérêts versés (2)	100%	50%	16%	0%
Indicateurs de performance				
Taux de rendement interne net du risque (3)	11,43%	10,55%	9,89%	10,00%
Taux de rendement interne max possible (4)	11,43%	10,55%	9,89%	10,00%
Coût du risque constaté (5)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Indicateurs d'incidents				
Capital en retard de paiement (6)	0 €	380 000 €	0 €	0 €
Taux de retard de paiement (7)	0,00%	26,95%	0,00%	0,00%
Capital en défaut de remboursement (8)	0 €	0 €	0 €	0 €
Taux de défaut de remboursement (9)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Signification des indicateurs

1 : cet indicateur représente la part du capital emprunté qui a déjà été remboursée. Plus les prêts sont anciens, plus la part déjà remboursée est élevée.

2 : cet indicateur représente la part des intérêts dus qui a déjà été versée. Plus les prêts sont anciens, plus la part déjà versée est élevée.

3 : le taux de rendement interne net représente le rendement actuariel annualisé des prêts, déduction faite des pertes connues ou avérées à la date du calcul.

4 : le taux de rendement interne maximum possible représente le rendement actuariel annualisé des prêts si l'intégralité des prêts étaient remboursés conformément aux échéances prévues initialement.

5 : le coût du risque annuel constaté représente la perte de rendement actuariel annualisé résultant de retard et défauts de paiement. Il s'agit de la différence entre 4 et 3.

6 : le capital en retard est la somme en capital des échéances en retard de paiement de 1 à 180 jours.

7 : le taux de retard représente le total du capital en retard de 1 à 180 jours par rapport au capital total emprunté.

8 : le capital en défaut est le montant en capital (échéances passées et à venir) dont la probabilité de remboursement est faible ou nulle. Il est calculé de la manière suivante : somme en capital des échéances en retard de paiement (quelle que soit l'ancienneté du retard) + somme du capital restant dû en cas de procédure collective ou de déchéance contractuelle du terme, diminuées des recouvrements escomptés.

9 : le taux de défaut représente le total du capital en défaut par rapport au capital emprunté.